

Saint Jean le Blanc

& VOUS

n°95 • septembre 2025



Programme de la nouvelle
saison culturelle

p. 7

Un service scolaire au coeur
de la vie éducative locale

p. 10

Coup d'envoi
pour le site Monier

p.12

3 VIE MUNICIPALE

Inondations, crues, accidents industriels, Risques sanitaires, canicules... : restez informés avec TéléAlerte !

La ville de Saint-Jean-le-Blanc soutient Octobre Rose !

4 RETOUR EN IMAGES

6 TRAVAUX ET CADRE DE VIE

Le compostage en pied d'immeuble

7 PROGRAMME CULTUREL

Programme de la saison culturelle 2025-2026

8 DOSSIER

La maison de santé des Crocettes a ouvert ses portes le 1^{er} septembre

Un nouveau restaurant scolaire pour les jeunes albijohanniciens

10 SERVICE MUNICIPAL

Zoom sur un service scolaire au cœur de la vie éducative locale

12 URBANISME

Coup d'envoi pour l'OAP Monier

12 MISE À L'HONNEUR

Thierry RICO, une carrière exceptionnelle au service des élèves

13 CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Planning des animations seniors - Automne/Hiver 2025-26
Chèques cadeaux de Noël pour les aînés

14 EXPRESSIONS POLITIQUES

Groupe majoritaire
Date du prochain conseil municipal
Groupes minoritaires

15 UN NOM, UNE HISTOIRE

Maurice Genevoix

15 ÉTAT-CIVIL

16 AGENDA

16 WHATSAPP

Saint-Jean-le-Blanc a sa chaîne Whatsapp !

Édito



La période estivale a laissé place à la rentrée !

Que vos vacances d'été aient été calmes ou actives, à la montagne ou au bord de la mer, j'espère que vous avez fait le plein d'énergie !

J'espère également que vous avez pu profiter des activités proposées par la commune comme le Set au Château ou les cinémas de plein-air pour aborder la rentrée en pleine forme.

Vous l'avez certainement remarqué, la rentrée albijohannicienne a été marquée par un certain nombre de changements et notamment par l'aboutissement de deux grands projets communaux très attendus.

Tout d'abord, les élèves de l'école Demay-Vignier peuvent bénéficier d'un tout nouveau restaurant scolaire. Ils pourront désormais se restaurer dans des conditions optimales et avoir plus de temps de détente durant la pause méridienne. La commune met également à disposition un nouvel espace périscolaire ainsi que de nouvelles salles pour les professeurs, ce qui améliore leurs conditions de travail.

Votre actualité, c'est également l'ouverture de la maison de santé dans le parc des Crocettes où vous êtes déjà très nombreux à pouvoir bénéficier de consultations médicales et paramédicales depuis son ouverture, le premier jour de septembre. L'offre médicale sera amenée à s'étoffer d'ici peu.

De nombreux événements ont animé et vont animer ces mois d'automne. Le monde associatif de notre commune a encore pu montrer sa diversité et son énergie au forum des associations, la saison culturelle va débiter le 10 octobre et le comité des fêtes nous prépare un marché de Noël toujours aussi magique début décembre.

En attendant, je vous souhaite une excellente reprise et une très bonne lecture.

Thierry CHARPENTIER

Maire de Saint-Jean-le-Blanc

Saint-Jean-le-Blanc & VOUS est le bulletin municipal édité par la Ville de Saint-Jean-le-Blanc :
accueilmairie@saintjeanleblanc.com | 02 38 66 39 61

Directeur de publication : Thierry CHARPENTIER, Maire | Rédaction : Service communication

Mise en page : Christelle MICHAUX - Centr'Imprim | Impression : Centr'Imprim

Crédits photos : droits réservés Ville de Saint-Jean-le-Blanc

Dépôt légal à parution. ISSN 2493-6162. 02 38 69 61 11



INONDATIONS, CRUES, ACCIDENTS INDUSTRIELS, RISQUES SANITAIRES, CANICULES... : RESTEZ INFORMÉS AVEC TÉLÉALERTE !



MESSAGE VOCAL • SMS • MAIL

RISQUES MAJEURS : SOYEZ ALERTÉS

- INONDATIONS
- MOUVEMENTS DE TERRAIN
- PHÉNOMÈNES CLIMATIQUES
- ACCIDENTS INDUSTRIELS

Pour prévenir les habitants lors d'événements exceptionnels, **Orléans Métropole** dispose d'un système d'alerte gratuit et accessible à tous.

Ce service informe en temps réel la population des **22 communes** de la Métropole. Grâce à **TéléAlerte**, chacun peut recevoir rapidement des notifications accompagnées de consignes de sécurité, via **appel vocal, SMS ou email**.

LES DIFFÉRENTS TYPES D'ALERTES :

Lors de l'inscription, trois catégories peuvent être sélectionnées :

1. Risques majeurs (activés par défaut) :

- **Risques naturels** : crues, inondations, tempêtes, glissements de terrain.
- **Risques technologiques** : incidents industriels, nucléaires, transport de matières dangereuses.
- **Risques sanitaires ou autres** : épidémies, attentats, etc.

2. **Pics de pollution atmosphérique.**

3. **État des routes en hiver** (neige, verglas).

POUR S'INSCRIRE :

- Rendez-vous sur : www.oreans.fr/actualites/detail/risques-majeurs-soyez-alertes
- L'inscription est **simple, rapide et gratuite**.

ORLÉANS
MÉTROPOLÉ

LA VILLE DE SAINT-JEAN-LE-BLANC SOUTIENT OCTOBRE ROSE !



LE PORTER C'EST BIEN,
AGIR C'EST MIEUX.
FAITES VOTRE MAMMOGRAPHIE

OCTOBRE ROSE



INAUGURATION DE LA RUE DES VARENNES

2 JUILLET 2025



REMISE DES RÉCOMPENSES AUX

4 JUILLET 2025



LES 24 HEURES DE LA BIODIVERSITÉ

15 JUIN 2025

RETOUR EN



RENTRÉE SCOLAIRE

1^{ER} SEPTEMBRE 2025



CÉRÉMONIE DU 14 JUILLET

14 JUILLET 2025



FORUM DES ASSOCIATIONS

6 SEPTEMBRE 2025





X ASSOCIATIONS



SET AU CHÂTEAU

27 JUIN 2025

R IMAGES



CINÉ PLEIN-AIR

Un p'tit truc en plus

5 JUILLET 2025



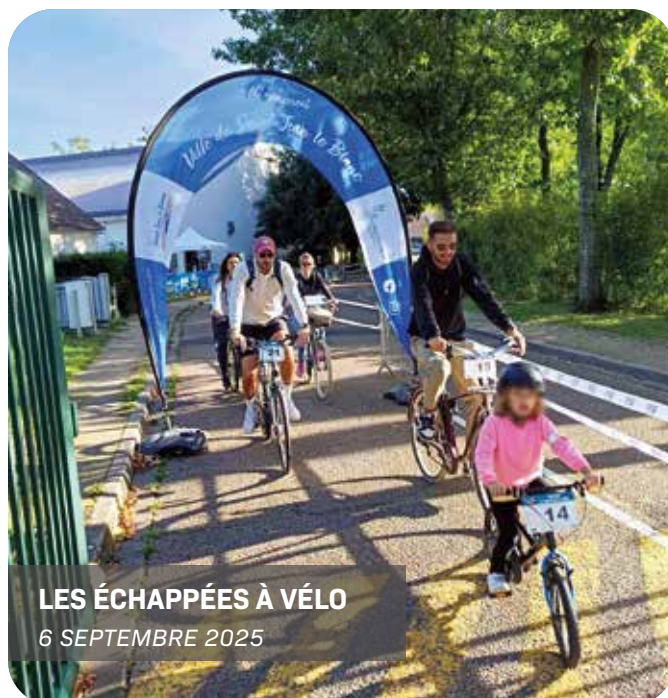
REMISE DES PRIX DE L'AGNEAU D'OR

6 SEPTEMBRE 2025



MINI FERME AU CHÂTEAU

17 JUIN 2025



LES ÉCHAPPÉES À VÉLO

6 SEPTEMBRE 2025

LE COMPOSTAGE EN PIED D'IMMEUBLE, LA SOLUTION POUR TRIER ET VALORISER SES DÉCHETS ALIMENTAIRES



Trier les déchets alimentaires, c'est **alléger de 40 à 50% le poids de sa poubelle !**
Un geste simple pour réduire les déchets et agir en faveur de l'environnement

Composter ses épluchures, coquilles d'œufs, marc de café et autres déchets alimentaires, ce n'est pas impossible lorsque l'on habite en appartement. Le compostage en pied d'immeuble est une solution simple et existe déjà dans plusieurs communes de la Métropole.

Orléans Métropole accompagne la démarche en proposant aux gestionnaires d'immeubles (bailleurs et syndics) l'installation et le suivi d'un site de compostage partagé au sein des résidences.

Une fois le site opérationnel, les habitants volontaires pour participer au projet sont équipés d'un petit bio-seau destiné à trier et stocker leurs déchets alimentaires. Il leur suffit simplement de déposer ces déchets alimentaires dans le composteur, y ajouter un peu de matière sèche mise à disposition dans le bac de broyat et le tour est joué.

Pour être efficace, un site de compostage requiert l'attention d'un ou 2 habitants motivés pour être référents du site et faire le lien avec les maîtres et guides-composteurs d'Orléans Métropole. Ceux-ci auront pour mission de sensibiliser les habitants, former les référents de site et procéder aux gestes et manipulations plus complexes.

Le compostage en pied d'immeuble présente de multiples avantages :

- Moins de déchets et d'odeurs dans la poubelle des déchets ménagers ;
- Du compost pour les jardinières, balcons et les espaces verts ;
- Une pratique à partager avec les enfants ;
- L'opportunité de moments de convivialité au sein de la résidence ;
- Un moyen simple d'agir pour l'environnement, de s'approprier et d'améliorer le cadre de vie à l'échelle de la résidence.

Vous êtes intéressé ?

Vous pouvez vous rapprocher de votre bailleur ou syndic et lui manifester votre intérêt pour cette pratique ou faire votre demande auprès d'Orléans Métropole via le formulaire en ligne

<https://teleservices.moncompte.orleans-metropole.fr/gestion-des-dechets/compostage-des-dechets-alimentaires/>



Déjà **134 sites** de compostage en pied d'immeuble sur le territoire d'Orléans Métropole



OCTOBRE		
vendredi 10 octobre 20h30	Théâtre	Un fil à la patte
mercredi 22 octobre 10h	Ciné-vacances	Monstres & Cie <i>À partir de 6 ans</i>
samedi 25 octobre 20h30	Théâtre	Huit femmes
mercredi 29 octobre 10h	Ciné-vacances	Soul
vendredi 31 octobre 18h et 21h	Enquête interactive	Les coins sombres du Chapiteau
NOVEMBRE		
vendredi 14 novembre 20h30	Théâtre	Nous ne sommes pas du même monde
28 - 29 - 30 novembre	Théâtre	Le théâtre du Téléthon
DÉCEMBRE		
du 5 au 14 décembre de 14h à 18h	Exposition artistique	11^e Exposition photo
samedi 13 décembre 20h30	Magie	Magic Amin
samedi 27 décembre 10h	Ciné-vacances	Wish <i>À partir de 6 ans</i>
JANVIER		
samedi 3 janvier 10h	Ciné-vacances	Le Roi Lion <i>À partir de 6 ans</i>
vendredi 23 janvier 20h30	Théâtre	Sortez-moi de là !
FÉVRIER		
vendredi 6 février 18h30	Conférence	Conférence de Clément Joubert sur La Belle Hélène
samedi 7 février 20h30	Humour	Stand-up comedy
vendredi 13 février 20h30	Théâtre	Les colocs
mercredi 18 février 10h	Ciné-vacances	Raiponce <i>À partir de 6 ans</i>
mercredi 25 février 10h	Ciné-vacances	Alerte rouge <i>À partir de 8 ans</i>

MARS		
du 7 au 15 mars de 14h à 18h sauf les dimanches de 10h à 12h et de 14h à 18h	Exposition artistique	Exposition artistique 100% artistes femmes Edition 2
vendredi 27 mars 20h30	Théâtre	Ce soir ou jamais
AVRIL		
vendredi 10 avril 20h30	Théâtre	Lendemain de soirée
mercredi 15 avril 10h	Ciné-vacances	Abominable <i>À partir de 6 ans</i>
du 16 au 18 avril A 11h et 15h	Spectacle jeunesse	L'enfant magicien
mercredi 22 avril 10h	Ciné-vacances	Le livre de la jungle <i>À partir de 6 ans</i>
vendredi 24 avril 20h30	One man show	José Cruz Portugal, voyage au centre du monde
MAI		
mercredi 13 mai 10h	Ciné-vacances	Monstres Academy <i>À partir de 6 ans</i>
vendredi 22 mai 20h30	Musique	Autour de Brahms
JUIN		
vendredi 12 juin 20h30	Musique	Ma vie de Bohème
samedi 13 juin 20h30	Musique	Destin d'Eux Trois
du 13 au 21 juin de 14h à 18h sauf les dimanches de 10h à 12h et de 14h à 18h	Exposition artistique	Exposition artistique municipale - Edition 31
vendredi 26 juin de 19h à 1h	Festivités Estivales	Set au château <i>Parc du château</i>
JUILLET		
samedi 4 juillet	Festivités Estivales	Cinés plein-air <i>Parc du château</i>
AOÛT		
samedi 29 août	Festivités Estivales	Cinés plein-air <i>Parc du château</i>

Billetterie : www.saintjeanleblanc.com/billetterie

Retrouvez toutes les informations sur le site de la ville : www.saintjeanleblanc.com

LA MAISON DE SANTÉ DES CROCKETTES A OUVERT SES PORTES LE 1^{ER} SEPTEMBRE



Avec une superficie de 450 m² répartie sur deux niveaux, le bâtiment allie fonctionnalité, modernité et respect de l'environnement. Chaque espace a été conçu pour répondre au mieux aux attentes des professionnels de santé tout comme à celles des patients.

Dès la rentrée, les habitants ont ainsi pu bénéficier des services de 13 professionnels de santé, désormais réunis au sein de cette structure.



Retrouvez les coordonnées des différents professionnels présents dans la maison de santé :

Médecin généraliste

Dr Brice SULTER

Prise de rendez-vous : Doctolib

Cabinet d'infirmières

M^{mes} MILLARD, DUCOUX, LANSON et SANCHEZ

06 08 63 13 54

Diététicienne

Amandine LEPRINCE

Prise de rendez-vous : Doctolib

06 77 22 59 14

dieteticienne.amandineleprince@gmail.com

Kinésithérapeutes

Quentin FONTARIVE

Prise de rendez-vous : Maia

Svetlana PAKHOMOVA

Prise de rendez-vous : Maia

06 86 16 06 52

ps.kine45@gmail.com

Orthophoniste

Maria AUTIN

<https://perfactive.fr/list/maria-autin>

Gynécologie – pédiatrie

Dr Manon CHEVENNEMENT

Prise de rendez-vous : Doctolib

Courant novembre

Orthoptiste

Victor JUANEDA

Prise de rendez-vous : Doctolib

02 19 05 92 04

Ostéopathes

Anne-Sophie DE METZ

et Jacques-Alban DE METZ

Prise de rendez-vous : Doctolib

07 83 88 90 80

osteopathe.demetz@gmail.com

Hypnothérapeute - Sophrologue

Marie KASSEL

06 16 56 33 45

mariekassel@yahoo.fr

**5 B Levée des Capucins
45650 SAINT-JEAN-LE-BLANC**

UN NOUVEAU RESTAURANT POUR LES JEUNES ALBIJOHANNIENS

Les élèves de l'école Demay-Vignier ont eu la chance d'inaugurer, dès le premier jour de la rentrée, le tout nouveau restaurant scolaire.

D'une surface de 316 m² et baignée de lumière grâce à de grandes baies vitrées, la salle de restauration offre un cadre moderne et accueillant. Elle peut désormais accueillir jusqu'à 100 convives simultanément.

Pour garantir le confort de tous, des **panneaux acoustiques** ont été installés, permettant de réduire les nuisances sonores et d'améliorer le bien-être aussi bien des enfants que du personnel.

Ce nouvel espace offre aux élèves un environnement agréable, lumineux et fonctionnel, propice aux moments de pause et de convivialité.





Estelle, Céline, Mélissa et Alexandre

ZOOM SUR UN SERVICE SCOLAIRE AU CŒUR DE LA VIE ÉDUCATIVE LOCALE

LE SERVICE SCOLAIRE : UN PILIER DU PARCOURS ÉDUCATIF DES ENFANTS

Le service scolaire constitue un maillon essentiel du parcours des enfants dans la commune, de leur entrée en maternelle jusqu'aux activités extrascolaires. Ce service est accessible à tous, en lien étroit avec les familles et les équipes pédagogiques.

Une compétence au cœur des missions communales

Le service scolaire est une compétence obligatoire de la commune. À ce titre, il joue un rôle fondamental dans l'organisation et le bon fonctionnement des services liés à la scolarité et à la vie éducative locale. Il agit comme une interface entre les familles, les écoles, les services municipaux et les partenaires éducatifs.

Un accompagnement global et quotidien

Chaque jour, le service scolaire accompagne les enfants et leurs familles dans toutes les étapes de la vie scolaire :

- **La gestion des inscriptions et des affectations scolaires :** le service accompagne les familles dans leurs démarches pour inscrire leurs enfants à l'école, en veillant aux capacités d'accueil, et aux situations particulières.
- **L'organisation des temps périscolaires :** (accueil du matin et du soir, restauration scolaire, accueil du mercredi). Ces temps sont pensés comme des moments éducatifs à part entière, encadrés par des professionnels formés et attentifs au bien-être de chaque enfant.
- **L'élaboration et la mise en œuvre d'animations périscolaires :** en lien avec le Projet Éducatif de Territoire (PEDT), le service propose des activités ludiques, sportives, culturelles ou citoyennes qui participent à l'épanouissement des enfants et à l'égalité des chances.

- **L'organisation des accueils pendant les vacances scolaires :** en lien avec les structures de loisirs, il offre une continuité éducative et un mode de garde adapté aux besoins des familles.

Un lien fort avec les familles

Au-delà de la simple gestion administrative, le service scolaire joue un rôle d'écoute, d'information et de soutien auprès des familles. Il accompagne les parents dans leurs démarches, les informe des dispositifs existants (aides financières, projets éducatifs, modalités d'accueil, etc.), et agit pour une meilleure prise en compte des situations particulières.

Une coordination avec l'ensemble des acteurs éducatifs

Les agents du service travaillent en étroite collaboration avec les directeurs d'école, les enseignants, les animateurs, les services sociaux et les acteurs locaux. Cette coordination permet de garantir une cohérence éducative sur tous les temps de vie de l'enfant : temps scolaire, périscolaire, extrascolaire.

Le service scolaire est un acteur clé de la réussite éducative, de la cohésion sociale et du bien-vivre ensemble au sein de la commune. Il veille à ce que chaque enfant bénéficie d'un parcours éducatif riche, sécurisé et équitable, en plaçant l'humain et la proximité au cœur de son action.

UNE ÉQUIPE ENGAGÉE AU SERVICE DES ENFANTS ET DES FAMILLES

L'organisation du service scolaire repose sur une équipe structurée, investie et complémentaire, au service des enfants, des familles et des établissements scolaires.

Une direction structurée et un pilotage opérationnel

La direction du service est assurée par **Céline, directrice du Pôle Accueil Familles**, qui encadre l'ensemble des dispositifs liés à l'enfance et à la relation aux usagers.

La coordination opérationnelle du service scolaire est quant à elle confiée à **Alexandre, responsable des affaires scolaires**, qui assure la gestion quotidienne du service, en lien avec les équipes de terrain et les partenaires éducatifs.

Il peut s'appuyer sur une équipe pluridisciplinaire et mobilisée, composée de :

- **Géraldine, référente administrative et financière,**
- **Estelle, manager du service,**
- **Mélissa, manager adjointe,**
- **5 référents de site, garants du bon fonctionnement des accueils dans les écoles,**
- **10 ATSEM (Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles),**
- **21 animateurs, répartis sur 5 sites scolaires de la commune.**

Une présence continue auprès des enfants

Les temps d'accueil périscolaire sont assurés par les animateurs sur l'ensemble des moments clés de la journée scolaire :

- **Les jours d'école :**
 - Le matin de 7h30 à 8h30
 - Le midi de 11h30 à 13h30
 - L'étude de 16h30 à 18h00
 - La garderie de 16h30 à 18h30
- **Les mercredis et vacances scolaires :**
 - Une amplitude horaire étendue, de 7h30 à 18h30, est proposée pour répondre aux besoins des familles.
 - Durant les vacances, ces accueils sont organisés en partenariat avec l'UFCV, afin de proposer une offre de loisirs riche et adaptée.

Un service administratif à l'écoute des familles

En complément de l'accueil des enfants, le service administratif du Pôle Accueil Familles est disponible pour répondre aux demandes des parents, traiter les inscriptions scolaires et périscolaires et accompagner les familles dans leurs démarches. Il est accessible pendant les horaires d'ouverture de la Mairie. L'Espace Citoyen de la ville est également un outil à disposition des parents disponible 7j/7 et 24h/24. Il permet d'effectuer



les réservations et les inscriptions, d'accéder aux factures, aux tarifs, aux menus et aux informations diverses. Retrouvez le lien vers cet espace sur le site de la ville.

VALORISER LES MÉTIERS DE L'ANIMATION POUR RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DU SERVICE

Le service scolaire dispose d'une organisation solide et d'équipes impliquées. Toutefois, comme dans de nombreuses collectivités, la reconnaissance du métier d'animateur peut encore progresser afin de renforcer l'attractivité du secteur.

La commune s'engage ainsi dans une démarche proactive, visant à mieux valoriser ces métiers et à soutenir et former les équipes. Des projets éducatifs spécifiques seront développés sur chaque site scolaire avec plusieurs objectifs :

- Mettre en lumière le rôle essentiel des animateurs dans le parcours éducatif des enfants ;
- Encourager l'implication des équipes autour d'actions porteuses de sens ;
- Enrichir l'expérience des enfants par des activités innovantes et adaptées à leurs besoins ;
- Créer une identité propre à chaque site tout en respectant les orientations du Projet Éducatif de Territoire (PEDT).

Ces initiatives ont pour ambition de reconnaître pleinement les métiers de l'animation tournée vers la qualité de l'accueil des enfants.



COUP D'ENVOI POUR L'OAP* MONIER



La friche Monier, qui tire son nom des anciennes tuileries présentes sur le site, va se voir profondément transformée dans les mois et années à venir et accueillera un nouveau quartier résidentiel.

Les travaux engagés donneront naissance à des pavillons ainsi que de petits collectifs de qualité afin de préserver l'identité du quartier et d'assurer une transition douce avec les zones pavillonnaires voisines. Une mixité sociale est prévue avec l'intégration de logements sociaux et de logements LLI (logements locatifs intermédiaires), qui visent à proposer des loyers plus abordables que ceux du marché libre, tout en restant accessibles aux salariés des classes moyennes n'entrant pas dans les critères du logement social.

Le quartier sera largement végétalisé : près de 500 arbres de hautes tiges et 600 arbres de moyennes tiges seront plantés, accompagnés de nouveaux espaces publics et d'aires de jeux pour enfants. Ces aménagements permettront à la fois d'isoler la zone résidentielle de la future zone artisanale attenante et d'offrir aux habitants des lieux de détente et de convivialité.

Côté mobilité, un axe principal nord-sud reliera la route de Sandillon à celle de Saint-Cyr-en-Val, avec des cheminements piétons et cyclables sécurisés. Les stationnements seront pensés pour limiter la gêne dans le quartier (nombreuses places visiteurs) et des bornes de recharge électrique viendront accompagner la transition vers de nouveaux modes de mobilité.

L'objectif est de créer un quartier moderne, sobre en énergie et agréable à vivre, tout en répondant aux enjeux d'inondation liés à la proximité de la Loire.



*OAP : (orientations d'aménagement et de programmation)



Thierry RICO : une carrière exceptionnelle au service des élèves

Monsieur Thierry Rico est l'un des piliers de l'école Demay-Vignier. L'envie de devenir enseignant ne date pas d'hier : à l'image de son père, directeur d'une école dans le 28, près de Patay, il a eu, très tôt, à son tour, l'envie d'embrasser cette carrière... C'était une évidence, une vocation... Après un parcours à la faculté de lettres d'Orléans, il entre à l'École Normale d'Instituteurs en 1982. Il débute alors sa carrière dans le Montargois enchaînant de nombreux remplacements où il acquiert une solide expérience. Puis il enseignera à Châlette-sur-Loing et à Montbouy où il prendra la direction de l'école.

En 1993, il rejoint l'école Demay-Vignier à Saint-Jean-le-Blanc, établissement dans lequel il enseignera avec passion pendant 32 années. Il y accompagne principalement les élèves de CM1 et CM2, leur transmettant non seulement des savoirs mais aussi des valeurs humaines essentielles. Les années passées à Saint-Jean-le-Blanc représentent pour lui une période riche en bonne humeur, convivialité et sourires. Toujours attentif aux évolutions du métier, il a su s'adapter aux nouveaux programmes et aux transformations profondes du système éducatif.

Soucieux d'offrir aux élèves des expériences enrichissantes au-delà de la classe, il a relancé les classes de découverte, permettant à de nombreux enfants de partir à la rencontre de différentes régions de France. Ces séjours, mêlant apprentissage et découverte, ont laissé des souvenirs inoubliables à toutes les générations d'élèves qui y ont participé. Tout au long de sa carrière, plus de 800 élèves ont croisé son chemin. Chaque année était différente, chaque enfant portait sa propre histoire, et tous, à leur manière, ont laissé une empreinte dans sa mémoire.

Ce qui animait profondément Monsieur Rico, c'était de donner envie à chaque élève de venir en classe le matin. Son enseignement, fondé sur l'échange, l'humour et la bienveillance, a contribué à créer un climat scolaire propice à l'épanouissement de tous. Le cadre et l'environnement chaleureux de l'école Demay-Vignier ont toujours été essentiels à ses yeux, favorisant le bien-être des élèves. Les valeurs de camaraderie, d'écoute et de respect ont été au cœur de sa pédagogie.

Ce mois de septembre 2025 marque pour lui un tournant chargé d'émotion : pour la première fois depuis 43 ans, il ne fera pas sa rentrée avec une nouvelle classe. Une nouvelle page s'ouvre, faite de repos bien mérité, de projets personnels et, nous l'espérons, de nombreux sourires.

Merci, Monsieur Rico, pour votre engagement, votre humanité et votre dévouement. Nous vous souhaitons une très belle et heureuse retraite.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE SAINT-JEAN-LE-BLANC

PLANNING DES ANIMATIONS SENIORS - AUTOMNE / HIVER 2025-2026

ANIMATIONS SUR INSCRIPTION • 02 38 66 18 34 - ccas@saintjeanleblanc.com

ATELIER DE SPORT ADAPTÉ



Activité physique pour tous
Tous les mardis à partir du 16/09
(hors vacances scolaires)
Horaires : de 10h30 à 11h30
Gymnase l'Armandière

ATELIER « CHAUFFE CITRON »



Mémoire & culture
Les jeudis, 2 et 16 octobre,
6 et 20 novembre, 4 et 18 décembre
Horaires : de 15h à 16h30
Salle de convivialité du village sportif sauf
le 16/10 à l'Orangerie du château

PASSERELLE DES AIDANTS



Un moment pour souffler et échanger
14/10 - 25/11 - 16/12
Horaires : de 15h à 16h30
l'Orangerie du château

ATELIER DE SOPHROLOGIE



Animé par Marie Kassel
Les mardis du 23/09 au 16/12 (sauf le 30/09)
Horaires : de 10h30 à 11h30
Sous-sol de la salle Jackie Zinsius
Participation financière demandée

SORTIE À « LA BELLE DE GRIGNON »



Jeudi 9 octobre
Départ de Montission à 13h
Retour vers 18h
Places limitées - Participation financière demandée

MARCHE ET ATELIER « CHAMBRE DES ERREURS »



Vendredi 10 octobre
Salle de Montission à 14h
Départ de Montission pour
la marche à 15h



ATELIER NUMÉRIQUE



Les vendredis à partir du 5 décembre
sauf les 26 décembre et 2 janvier
Horaires : de 14h30 à 16h30
Salle des Capucins
Engagement sur les 8 séances



ATELIER PEPS EURÊKA

Atelier mémoire ludique
Les mardis à partir du 20 janvier
Horaires : de 14h à 16h30
Salle des Capucins



GALETTE DES ROIS

Mercredi 21 janvier
Horaires : 15h
Gymnase Marie-Amélie Le Fur
Village sportif, 13 rue Creuse



ÊTRE AIDANT, ÊTRE AIDÉ

Les jeudis 29 janvier ;
12, 19 et 26 février
Horaires : de 10h à 12h00
Salle des Capucins

Retrouvez le programme complet sur notre site



CHÈQUES CADEAUX DE NOËL POUR LES ÂÎNÉS

Vous habitez Saint-Jean-le-Blanc et vous avez plus de 72 ans en 2025 ?

La Mairie a le plaisir de vous offrir des chèques cadeaux à l'occasion des fêtes de fin d'année !

Distribution à partir du mois de novembre.

Pour ceux qui ne sont pas encore inscrits auprès du CCAS, merci de contacter la Mairie au 02 38 66 18 34.



GROUPE MAJORITAIRE

Chères Albijohanniciennes, chers Albijohanniciens, Le contexte économique et financier national demande une gestion rigoureuse des finances communales. Nous nous y efforçons depuis le début de notre mandature ! Chaque dépense a fait l'objet d'une étude minutieuse pour respecter l'équilibre budgétaire de la ville. Nous n'oublions pas que chaque euro dépensé n'est pas une ressource anonyme mais le fruit de l'impôt, et à ce titre son utilisation engage notre responsabilité.

Il faut distinguer les dépenses d'investissement et les dépenses de fonctionnement. L'investissement est une obligation. C'est une vision pour l'avenir de notre commune. Cela nécessite un subtil mélange entre ambition et prudence pour le financement des équipements pour les années à venir. Nous priorisons les domaines essentiels comme l'éducation, le sport, la transition écologique ou la solidarité tout en préservant la bonne santé des comptes publics. Ces 2 dernières années, la majorité municipale a travaillé sur 3 équipements majeurs pour Saint-Jean-le-Blanc : le restaurant scolaire pour l'école Demay-Vignier, la maison de santé dans le parc des Crocettes et les infrastructures du stade Lionel Charbonnier.

Pour ces 3 équipements, un important travail de recherche de subventions a été effectué. Près

de 932 000 euros ont été perçus par la commune pour financer une partie de ces équipements. Le reste a été financé par autofinancement sans qu'il y ait nécessité d'un recours à l'emprunt.

Quant aux dépenses de fonctionnement, elles sont indispensables, pour la bonne marche des services municipaux et pour le bien-être de la population. Mais ici encore, il faut trouver le juste équilibre entre la qualité des services apportés et les dépenses qu'elles génèrent. C'est un travail quotidien que nous effectuons avec les différents pôles pour optimiser la dépense de chaque euro.

Le résultat de ce travail quotidien sur nos finances permet à notre commune d'avoir un taux d'épargne net, qui caractérise notre capacité à emprunter, de 18.06 % (il doit être au-dessus de 7%), un des meilleurs résultats depuis 2020. Un chiffre également très intéressant est notre endettement par habitant, qui est de 54.30 euros alors que la moyenne nationale pour des communes comme la nôtre est de 666 euros.

L'argent public appartient à la collectivité. C'est pourquoi chaque euro public est géré avec ordre, réflexion et transparence. Comme nous vous l'avions annoncé, notre engagement et notre responsabilité sont pour une gestion ordonnée, réfléchie et responsable.



**DATE DES PROCHAINS
CONSEILS MUNICIPAUX**

**les vendredis
14 novembre
19 décembre**

20h00 • salle du conseil
ou en live sur Facebook



En savoir +

**Retrouvez l'ensemble
des expressions
politiques
sur le site de la ville**

GROUPE MINORITAIRES

Saint-Jean-le-Blanc Autrement 2023

Après avoir cherché le « mouton d'or » cet été, la Mairie vous propose une nouvelle animation : « *trouver un médecin traitant* ». En effet accéder à la « *maison de santé* » relève du parcours du combattant. 1^{ère} épreuve : trouver un formulaire introuvable, sans lui l'aventure s'arrête. 2^{ème} étape pour les chanceux : poster le précieux document dans une boîte aux lettres fantôme invisible, inaccessible. 3^{ème} défi : décrypter un code secret sur Doctolib pour savoir dans quelle catégorie de patients acceptés vous figurez et choisir entre Visio ou présentiel. Enfin l'ultime révélation si vous atteignez le Graal, le médecin est en secteur 2 avec dépassements d'honoraires à la clef, le menu et les prix sont affichés.

Tout cela dans un bâtiment flambant neuf financé par nos impôts, sans subvention car non conforme aux exigences de l'Agence Régionale de Santé. Un seul médecin alors que 3 avaient été promis il y a un mois. Bref une structure inaccessible pour beaucoup. Une fois de plus les habitants paient l'addition. Le Maire coupe les rubans pendant que ses administrés galèrent à se soigner.

F. GRIVOTET et F. VIAUD

Pour « Saint Jean Le Blanc Autrement 2023 »

Pour un avenir serein à Saint-Jean-le-Blanc

La commune a financé la Maison de santé 1,6 million d'euros pour un seul nouveau médecin.

Lors du conseil municipal de juin 2025, M. Charpentier annonçait l'installation progressive de trois nouveaux médecins d'ici décembre, dont le Dr Bouraki.

Un mois après, seul le Dr Sulter est désormais prévu... en secteur 2 (à partir de 45 € la consultation, remboursée 15,50 € par la Sécurité sociale). Surprenant pour une structure financée par le contribuable.

Pourquoi avoir poussé vers la sortie trois médecins conventionnés secteur 1, le Dr Bouraki et ses deux confrères, pour un médecin conventionné secteur 2 ?

Enfin, deux tiers des professionnels annoncés exerçaient déjà à Saint-Jean-le-Blanc depuis plusieurs années, les autres exerçaient quasiment tous sur la métropole d'Orléans.

Quelle plus-value pour les habitants ?

Nous aurions préféré voir s'installer davantage de médecins généralistes conventionnés secteur 1, afin de répondre au besoin des habitants. Malheureusement, notre groupe, qui a toujours soutenu ce projet et proposé ses compétences, n'a jamais été entendu par M. Charpentier qui a fini par gâcher le projet.

*Valentin BLELLY et Catherine PEYROUX
avenir.serein.sjb@gmail.com*

Agir pour l'Avenir

Chers(es) albijohanniciennes et albijohanniciens

Septembre a été marqué par la rentrée des associations mais également par les inaugurations du restaurant scolaire de l'école Demay-Vignier et de la maison de santé.

Nous nous réjouissons de l'aboutissement de ces projets que nous souhaitons voir se réaliser au bénéfice des albijohanniciens.

Le premier médecin permet de satisfaire les attentes de bon nombre d'habitants de la commune. Souhaitons l'arrivée prochaine d'autres médecins pour répondre encore mieux aux besoins.

Cependant, ceci n'occulte pas d'autres projets non réalisés tels que le tennis couvert et l'accessibilité du château. Comme nous l'avons déjà dit, nous en comprenons les raisons mais nous restons attachés au fait qu'il ne doit s'agir que de reports sur 2026.

Ces raisons sont en partie les travaux rendus nécessaires suite aux incendies de l'Espace Montission et du centre de loisirs. Ceux-ci constituent deux gros chantiers imprévus mais ils peuvent être une opportunité pour faire évoluer ces équipements et les adapter aux besoins actuels.

Vous êtes attachés à ces projets et il est d'autant plus important pour nous de veiller à leur aboutissement.

François GRISON - Manon AMINATOU

CARNET

BIENVENUE À

Mathilde ROZÉ
Côme BUREAU
Louise LUROIS
Thaïs QUIJOJE SIMAO
Îssa SAADI
Marius SÉJOURNÉ
Raphaël-Kani MUREAU
Mariam CISSE
Achille LERDA SEMELLIER
Mériadec RIOU
Aboubakri N'DIAYE



ILS SE SONT MARIÉS

Anaïck BOURICE et Jérémie BOITEAU
Christine LOREZ et Patrice DEL CAMPO PORTRELLA
Géraldine MONEDIÈRE et François GUÉRY
Bouchra RAZA HUSSAIN et Edouard TECHER
Florence QUAESAET et Julien DELBARRE
Chantal BIGNON et Patrice LIDEC
Stéphanie BOUILLON et Olivier BOYER
Florence AUBIER et Jacky RAVAZÉ
Houda EL HARRAK SAIDI et Mohamed BOUDRA EL GAABOULO
Fiona ANGELIN et André DELEPLACE
Jane RAZAFIMAHARO et Brandon CARDIA
Marie MIALANNE et Augustin PASQUET



ILS NOUS ONT QUITTÉS

Nicole MONSU, épouse CHAILLOUX
Jean AVRIL
Colette AUDY, veuve CALLARD
Monique LEGRAND, veuve BOUDEAU
Fabrice TEXIER
Françoise BOURGON, veuve ABRAHAM
Gisèle PERDREAU, veuve HERVET
Gérard MOREAU
Monique MAUSSAC, veuve CARILLON
Guy CHOISEAU
Hervé BELTOISE
Pascal CHOLLET
Monique FAYRET, épouse RAFFESLBAUER
Manuel LOPES DA CUNHA
Roger LORGEU-JOSQUIN
Raymond JANOWICZ
Juana CUESTA SOLETO, veuve RUIZ SANCHEZ
Monique VIÉ, épouse NIETO
Jean-Claude LÉPINE
Edmond MOREL
Simonne VASSORT, veuve RAOULT
François CHENESSEAU
Françoise GYÖKÉRÉS, épouse MONNIER
Paulo TEIXEIRA PIRES
Maria DE ARAUJO RUFINO, veuve RIBEIRO DA CRUZ



« MAURICE GENEVOIX »



La discrète école maternelle « *Maurice GENEVOIX* » est située au bout de l'impasse du Ballon, bordée par la cour Saint Joseph et son observatoire astronomique et par l'école élémentaire « *Charles Jeune* ».

Rien d'original me direz-vous car nombre d'établissements publics portent également cet illustre nom sur le territoire national. Et pourtant, nous avons un rapport privilégié à partager avec cet homme de lettres...

Maurice Genevoix est né le 29 novembre 1890 à Decize dans le département de la Nièvre, sur les bords de la Loire.

Son père, Gabriel Genevoix avait épousé une jeune fille de Châteauneuf-sur-Loire, Camille Balichon, dont le père tenait un commerce d'épicerie en gros. C'est ainsi que Châteauneuf-sur-Loire a été le cadre de son enfance avec son frère René.

De ses souvenirs d'enfance, il écrira :

« Je ne voyais pas la Loire, mais je la savais là... La lumière, le vol des nuages répétaient dans les plaines du ciel le glissement du grand fleuve invisible. Mais si proche!... Et souvent, dans le calme immense de la nuit, j'entendais le murmure de la Loire friselant contre les piles du pont et le cri des courlis sur les grèves... »

En 1901, il est entré comme pensionnaire au lycée d'Orléans, jusqu'en 1908.

Et ce lycée était propriétaire de la demeure nommée « *JOLI BOIS* », implantée aux confins nord-est de notre commune, pour permettre à ses élèves de s'adonner à un nouveau sport venu d'Angleterre : le rugby.

Maurice évoquera souvent ses nombreuses escapades à Joli-Bois avec ses pique-niques et ses parties de ballon ovale...

Et ce n'est pas l'unique homme célèbre que nous avons accueilli sur notre commune puisque les lycéens Charles Péguy ou Pierre Mac Orlan fréquenterent ce même lieu ! Après l'horreur de la Grande Guerre durant laquelle il fut grièvement blessé, il séjourna sept mois dans divers hôpitaux avant de rentrer à Châteauneuf-sur-Loire où il retrouva sa petite chambre chez son père.

Il restera très attaché à notre région et écrira beaucoup en évoquant la Loire, la Sologne... Un jour de 1927, au hasard d'une promenade dans la petite ville voisine de Saint-Denis-de-l'Hôtel, il découvrit et acheta une petite maison paysanne : les VERNELLES.

En 1946, Maurice Genevoix fut élu à l'Académie Française. Il décède durant l'été 1980.

Le devoir de mémoire c'est aussi cela et, dorénavant, vous connaissez notre relation avec cet homme public qui laissera son nom à cette petite école maternelle.

Laurent PITOT

Passionné par l'histoire des Hommes et du Patrimoine.
Membre de l'association « *Union des Combattants et du Souvenir* ».

agenda

THÉÂTRE

Un fil à la patte

Vendredi 10 octobre - 20h30

Espace Montission

CINÉ VACANCES

Monstres & Cie

Mercredi 22 octobre - 10h

Espace Montission

THÉÂTRE

Huit femmes

Samedi 25 octobre - 20h30

Espace Montission

CINÉ VACANCES

Soul

Mercredi 29 octobre - 10h

Espace Montission

ENQUÊTE INTERACTIVE

Les coins sombres du Chapiteau

Vendredi 31 octobre - Sessions à 18h et 21h

Château

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Mardi 11 novembre - 11h30

Monument aux morts

THÉÂTRE

Nous ne sommes pas du même monde

Vendredi 14 novembre - 20h30

Espace Montission

CONSEIL MUNICIPAL

Vendredi 14 novembre - 20h

Salle du conseil ou en live sur Facebook

THÉÂTRE

Le théâtre du Télérthon

28-29-30 novembre

Espace Montission

EXPOSITION ARTISTIQUE

11^{ème} Exposition photo

Du vendredi 5 au

dimanche 14 décembre 2025

De 14h à 18h

Château

MAGIE

Magic Amin

Samedi 13 décembre - 20h30

Espace Montission

CONSEIL MUNICIPAL

Vendredi 19 décembre - 20h

Salle du conseil ou en live sur Facebook

Retrouvez le programme des animations de la bibliothèque
sur leur nouveau site !

La Ville
à votre écoute

HÔTEL DE VILLE

Place de l'Église

B.P. 07

45655 Saint-Jean-le-Blanc Cedex

02 38 66 39 61

Suivez notre actualité
sur nos réseaux



www.saintjeanleblanc.com



Instagram
[vilesaintjeanleblanc](https://www.instagram.com/vilesaintjeanleblanc)



[www.facebook.com/
VilleSaintJeanBlanc](https://www.facebook.com/VilleSaintJeanBlanc)

SAINT-JEAN-LE-BLANC a sa chaîne Whatsapp

Infos pratiques

Actualités

Agendas

NOUVEAU

Scannez le QR Code ci-dessous et recevez
toutes les informations de la ville !



Rejoignez-nous